

Directeur(trice) référent(e) de pôle(s) ou de filière(s)

Décliner et **relayer** auprès des équipes la stratégie de l'établissement dans son domaine de délégation (pôle(s), filière(s)), notamment en pilotant des projets structurants et dans le cadre d'une gestion opérationnelle des structures internes.

Ex Directeur(trice) de site/pôle/projets

MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION CONTRÔLE ET ORGANISATION

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM
Niveau 6 (Licence)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH
[Directeur\(trice\) référent\(e\) de pôle\(s\) ou de filière\(s\) \(45C85\)](#)

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Accompagnement du chef de pôle, cadre supérieur et cadre administratif de pôle dans le pilotage du pôle et la gestion des moyens délégués le cas échéant
- Appui à la gestion des projets portés par le pôle ou au sein de la filière
- Arbitrages dans les domaines qui relèvent de la responsabilité du Directeur (relations extérieures et ARS, Région, engagement des dépenses, politique RH, cadrage des projets)
- Contribution à la mise en œuvre de la politique de l'établissement au sein des pôles, filières et services
- Contribution à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet et du contrat de pôle
- Coordination entre le pôle, les directions fonctionnelles, les filières, les activités transversales et avec les autres pôles, y compris inter-établissements
- Participation à la gestion des relations sociales, présidence du CSE local le cas échéant
- Participation au bon fonctionnement courant du pôle : dossiers d'autorisations d'activités de soins et d'équipements matériels lourds, ouvertures et fermetures de lits ou de vacations opératoires, suivi des démarches qualité et sécurité des soins, traitement
- Participation aux gardes de direction
- Préparation avec le pôle de l'EPRD annuel
- Raisonner et agir au regard des enjeux environnementaux
- Remontée et traitement des alertes et des problématiques à la direction
- Représentation du chef d'établissement pour les relations internes et externes dans son domaine de délégation

- Suivi de l'activité, de l'utilisation des ressources et des indicateurs de performance et de qualité

SAVOIR-FAIRE

- Animer la dynamique territoriale
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter, négocier et convaincre dans une relation de confiance
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Conduire et animer des réunions
- Évaluer, motiver et favoriser le développement des compétences professionnelles de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Formaliser divers types de documents (rédaction de courriers, de notes, de synthèses, de dossiers de demande de financement, de supports de présentation, etc.)
- Gérer ses émotions
- Piloter, animer/communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, gérer, coordonner et adapter les moyens mis à disposition (ressources financières, humaines, techniques, documentations...)
- Traduire les orientations en plans d'actions et en assurer le suivi régulier

CONNAISSANCES REQUISES

- Communication/relations interpersonnelles
- Conduite de projet
- Contrôle de gestion et comptabilité analytique
- Droit de la fonction publique
- Droit hospitalier et des établissements médico-sociaux
- Enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux
- Gestion administrative, économique et financière
- Management
- Numérique
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
- Santé publique
- Stratégie et organisation/conduite du changement
- Vocabulaire médical

FORMATION

Niveau 6 ou supérieur

Voie d'accès principale : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

STATUT ET ACCÈS

Catégorie A - encadrement supérieur

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Chef d'établissement, équipe de direction, président de CME
- Agence Régionale de Santé
- Chefs de pôle et chefs de service, cadres administratifs et supérieurs de pôle, encadrement soignant de pôle et de proximité, DIM
- Organisations syndicales
- Etablissements du territoire dans le cadre des filières
- Professionnels de santé de ville (CPTS...)

STRUCTURES

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
 - Collectivité territoriale
 - Entreprise
 - Entreprise publique/établissement public
-

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Directeur\(trice\) d'établissement de santé](#)
 - [Directeur\(trice\) d'établissement social et médico-social](#)
-

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00

<http://metiers.anfh.fr/Directeur%28trice%29%20r%C3%A9f%C3%A9rent%28e%29%20de%20p%C3%B4le%28s%29%20ou%20de%20fili%C3%A8re%28s%29%20%2845C85%29>